

La Pilule d'Or et les Palmarès Prescrire

Chaque année, l'équipe Prescrire publie les **Palmarès Prescrire** (pour l'année 2021, lire en pages 84-89 du n°460). Ceux-ci sont élaborés en toute indépendance des firmes pharmaceutiques, des institutions et des pouvoirs publics.

Palmarès des médicaments

Le Palmarès annuel des médicaments prime des médicaments apportant un progrès tangible pour les patients, avec trois niveaux de valorisation :

- une **Pilule d'or** est attribuée à un médicament quand le progrès thérapeutique est décisif dans un domaine où patients et soignants étaient particulièrement démunis ;
- un médicament inscrit au **Tableau d'honneur** apporte un progrès net pour certains patients par rapport aux moyens thérapeutiques existants, mais avec certaines limites ;
- un médicament **Cité au Palmarès** contribue à améliorer, modestement, les soins.

Palmarès du conditionnement

Le Palmarès annuel du conditionnement prime des médicaments dont le conditionnement comporte un ou plusieurs élément(s) source(s) de sécurisation des soins, sans défaut majeur par ailleurs.

Le Palmarès signale aussi, par des cartons rouges, des médicaments dont le conditionnement expose à des risques d'erreur. Et il informe sur les caractéristiques des conditionnements dangereux, par exemple chez les personnes les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, etc.). En pointant les problèmes, ce Palmarès encourage les soignants à porter plus d'attention au conditionnement ; et les firmes et les agences du médicament à plus d'implication dans la sécurité des soins.

Palmarès de l'information

Le Palmarès annuel de l'information signale la capacité et la volonté des firmes de fournir à la Rédaction de *Prescrire* une information de qualité sur les médicaments qu'elles commercialisent.

Des firmes communiquent en effet avec efficacité et sans opacité, en ayant conscience que la transparence est gage de confiance. Cela aussi mérite d'être primé.

Dans ce palmarès, *Prescrire* mentionne aussi les firmes qui ont refusé de communiquer des informations pourtant utiles aux soignants.

Relayez les Palmarès Prescrire. Par exemple sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, etc. !

Prescrire

Contacts



Prescrire

Nous vous invitons à privilégier le courriel pour tout contact avec les services de Prescrire.

83 bd Voltaire - 75558 Paris Cedex 11 - France

Site : www.prescrire.org

Courriel : contact@prescrire.org

Tél : (33) (0)1 49 23 72 80



La Rédaction

Tél : (33) (0)1 49 23 72 80

Fax : (33) (0)1 48 06 52 37



Relations Abonnés

Abonnements :

Courriel abonnés France :

relationsabonnes@prescrire.org

Courriel abonnés autres pays :

international@prescrire.org

Tél : (33) (0)1 49 23 72 86

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48

Formations :

Courriel : formations@prescrire.org

Tél : (33) (0)1 49 23 72 90

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48